

**2010-07-05 Procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du conseil de Val-Joli, tenue au lieu habituel au 500, route 249 à Val-Joli, le lundi 5 juillet 2010 à 20h04 sous la présidence du maire Laurent Tremblay**

Sont également présents, les membres du conseil, Sylvain Côté, Philippe Verly, Rolland Camiré, Raymond Côté, Michel Maurice, ainsi que la directrice générale et secrétaire-trésorière Lucie Camiré.

Était absent, le conseiller Jean Gagné

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le maire ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous les membres du conseil et à toutes les personnes présentes.

**2. RÉGULARITÉ CONVOCATION ET CONSTAT DE QUORUM**

La régularité de la convocation et le quorum du conseil ayant été constatés par le maire, l'assemblée est déclarée par ce dernier régulièrement ouverte.

**2010-07-106 3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Attendu que chacun des membres du conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu à haute voix par la directrice générale;

Attendu que la directrice générale demande l'ajout à Varia d'un mandat à donner à nos vérificateurs Raymond, Chabot, Grant, Thornton pour procéder à la vérification de la reddition de compte de la TECQ 2005-2009;

Il est proposé par le conseiller Verly  
Appuyé par le conseiller S. Côté

Que l'ordre du jour proposé aux membres soit adopté en y ajoutant le point demandé ci-haut et en laissant ouvert l'item Varia.

**ORDRE DU JOUR**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL**  
**LUNDI 5 JUILLET 2010 À 20H00**

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION ET DU QUORUM
3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE JUIN 2010
5. 1<sup>ÈRE</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS
6. CORRESPONDANCE - LISTE
7. ACCEPTATION DES DÉPENSES ET COMPTES À PAYER
8. NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU CCU
9. RÉOLUTION DOSSIER INTERNET HAUTE VITESSE

10. AFFAIRES NON-TERMINÉES - RÉSOLUTION POUR LA CORRECTION DES LIMITES MUNICIPALES

11.VARIA – RÉSOLUTION POUR SIGNATURE DES PERMISSIONS POUR LES POINTS D'EAU  
- MANDAT À NOS PROCUREURS DOSSIER DE COUR MUNICIPALE DU 21 SEPTEMBRE 2010

12. 2<sup>E</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposition adoptée

#### **2010-07-107 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 MAI 2010**

Attendu que tous et chacun des membres de ce conseil ont déclaré avoir reçu, avant ce jour, copie des procès-verbaux du 7 et 30 juin 2010;

Il est proposé par le conseiller S. Côté  
Appuyé par le conseiller R. Côté

D'adopter les procès-verbaux du 7 et 30 juin 2010 tels que reçus.

Proposition adoptée

### **5. 1<sup>ÈRE</sup> PÉRIODE DE QUESTION**

Gilles Perron félicite Michel Maurice pour son implication comme conseiller. Question sur le parc du Rang 12, discussion. Question sur l'inspecteur municipal, discussion.

### **6. CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance

#### **2010-07-108 7. ACCEPTATION DES DÉPENSES ET COMPTES À PAYER**

Attendu que la directrice générale et secrétaire-trésorière a remis une copie de la liste des comptes à payer à chaque membre du conseil;

Il est proposé par le conseiller S. Côté  
Appuyé par le conseiller Camiré

Que les comptes à payer et les chèques émis selon la liste transmise à chaque membre du conseil soient acceptés et\ou payés à savoir :

#### **SALAIRES**

Les chèques salaires pour la période du 1<sup>er</sup> au 30 juin 2010 représentent un total de 12 823,39\$.

#### **COMPTES PAYER ENTRE LE 8 JUIN ET LE 4 JUILLET 2010**

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Description	Montant
<i>Poste Banque:</i> 54-112-00-000							
201000099 (I)	2099		2010-06-30	41	MRC LE VAL-SAINT-FRANÇOIS	2E VERSEMENT QUOTE PART MRC	
201000177 (I)	2177		2010-06-30	74	MINISTRE DES FINANCES	SÛRETÉ DU QUÉBEC (1/2)	73 276,00 \$
201000305	2305		2010-06-11	745	FIDUCIE DESJARDINS	REMISES DE L'EMPLOYEUR VAL-JOLI	1 090,22 \$
201000306	2306		2010-06-11	67	MINISTRE DU REVENU	REMISES DE L'EMPLOYEUR VAL-JOLI	5 077,22 \$
201000307	2307		2010-06-11	68	RECEVEUR GENERAL	REMISES DE L'EMPLOYEUR VAL-JOLI	2 599,24 \$
201000351	2351		2010-06-14	850	LEMAY MARIE-JOSÉE	ENT JARDIN	552,00 \$
201000352	2352		2010-06-14	32	INFOTECH DEVELOPPEMENT	BANQUE DE 14 HEURES AU	1 106,18 \$

201000353	2353	2010-06-14	5	BELL MOBILITE CELLULAIRE	MAI 2010 (ANNULLATION INSP)	376,54 \$
201000354	2354	2010-06-25	28	HYDRO-QUEBEC	30 MARS AU 25 MAI 2010 (ASS.	321,92 \$
201000355	2355	2010-06-21	886	GENERATRICE DRUMMOND	CONTRAT DE SERVICE (1ER JUIN	405,22 \$
201000356 (I)	2356	2010-06-21	723	AXION	JUILLET 2010	69,70 \$
201000357 (I)	2347	2010-06-28	850	LEMAY MARIE-JOSÉE	ENTRETIEN DE LA CROIX RANG 10	192,00 \$
201000358	2358	2010-06-28	8	CARRA	AJUSTEMENT	1,46 \$

**Total des chèques émis avec le poste 54-112-00-000** **115 244,79 \$**

**Total des chèques** **115 244,79 \$**

### COMPTES À PAYER EN DATE DU 7 JUIN 2010

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Description	Montant
<b>Poste Banque: 54-112-00-000</b>							
201000359 (I)	2359		2010-07-05	68	RECEVEUR GENERAL	REMISES DE L'EMPLOYEUR VAL-JOLI	1 222,12 \$
201000360 (I)	2360		2010-07-05	67	MINISTRE DU REVENU	REMISES DE L'EMPLOYEUR VAL-JOLI	2 973,37 \$
201000361 (I)	2361		2010-07-05	745	FIDUCIE DESJARDINS	REMISES DE L'EMPLOYEUR VAL-JOLI	578,92 \$
201000362 (I)	2362		2010-07-05	8	CARRA	REMISES DE L'EMPLOYEUR VAL-JOLI	1 219,21 \$
201000363 (I)	2363		2010-07-05	4	Bell Canada	JUIN 2010	153,77 \$
201000364 (I)	2364		2010-07-05	2	Atelier N. Lavoie Inc	POMPE À EAU POUR TROU D'HOMME	1 090,07 \$
201000365 (I)	2365		2010-07-05	7	CAMIRÉ LUCIE	DEPL JUIN 2010 (168 KM À 0,43\$)	91,24 \$
201000366 (I)	2366		2010-07-05	14	COOP DES CANTONS	DIVERS	349,98 \$
201000367 (I)	2367		2010-07-05	32	INFOTECH DEVELOPPEMENT	Atelier de formation du 9 juin 2010	86,06 \$
201000368 (I)	2368		2010-07-05	39	RÉGIE INTERMUNICIPALE	Quote part 30%, 2e versement juillet	61 753,05 \$
201000369 (I)	2369		2010-07-05	42	EXCAVATION J.G. NAULT INC.	TRAVAUX CHEMINS	2 527,83 \$
201000370 (I)	2370		2010-07-05	60	PIECES D'AUTO BILODEAU INC.	SERRE-CABLES	111,92 \$
201000371 (I)	2371		2010-07-05	78	SINTRA INC	RÉSERVE DE PIERRE ET RANG 10	5 174,72 \$
201000372 (I)	2372		2010-07-05	82	SLIC	TUYAU À AIR ET ACCOUPLEMENT	52,75 \$
201000373 (I)	2373		2010-07-05	94	GABRIEL COUTURE ET FILS	LTEETIRE FONDS ET MÈCHE	
RÉPARATION	68,63 \$						
201000374 (I)	2374		2010-07-05	102	PAVAGE R. PREFONTAINE INC	Rép. Asphalte rue Laporte	2 370,38 \$
201000375 (I)	2375		2010-07-05	152	SEL WARWICK INC	Calcium ballot 1 tonne - 3 palettes	977,50 \$
201000376 (I)	2376		2010-07-05	256	MÉCANIQUE G.S.B. INC	ENLEVER PEIGNE ARRIÈRE DU MACK	176,54 \$
201000377 (I)	2377		2010-07-05	365	SOCIÉTÉ DE GESTION MATIÈRES	Enf. & Redev. Mai 2010 26,7 T	2 903,09 \$
201000378 (I)	2378		2010-07-05	473	FRANK LOGAN & FILS INC.	SERVICE DE GRADER RANG 10	420,46 \$
201000379 (I)	2379		2010-07-05	579	SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES	JUILLET À DÉCEMBRE 2010	900,00 \$
201000380 (I)	2380		2010-07-05	638	FONDS DE L'INFORMATION	8 CONTRATS JUIN 2010	24,00 \$
201000381 (I)	2381		2010-07-05	645	LES CONSTRUCTIONS MAURICE	gravier 0¾ POUR CHEMINS	651,14 \$
201000382 (I)	2382		2010-07-05	678	SANI ESTRIE INC	JUIN 2010	3 828,16 \$
201000383 (I)	2383		2010-07-05	725	LOISIRS VAL-JOLI	MONTANT ANNUEL + MONTANT INSC.	3 663,17 \$
201000384 (I)	2384		2010-07-05	768	G.G. LAROCHE EXCAVATION	TRAVAUX ST-ANTOINE	7 027,04 \$
201000385 (I)	2385		2010-07-05	784	LAVE-AUTO DEPAN'EXPRESS	ESSENCE	263,00 \$
201000386 (I)	2386		2010-07-05	789	LA COOP FÉDÉRÉE DIVISION	1189L À ,9349 (DIESEL)	1 848,94 \$
201000387 (I)	2387		2010-07-05	808	EXCAVATION GILLES	ARDOISE 0¾/4 RUE ST-ANTOINE	406,35 \$
201000388 (I)	2388		2010-07-05	818	SOCIÉTÉ MUTUELLE DE	JUILLET À DÉCEMBRE 2010	337,10 \$
201000389 (I)	2389		2010-07-05	839	COMMERCIAL MAINTENANCE	DÉGRAISSANT STATION POMPAGE	301,30 \$
201000390 (I)	2390		2010-07-05	841	GENIVAR	FACTURE FINALE TAXE D'ACCISE	1 410,94 \$
201000391 (I)	2391		2010-07-05	843	9207-1547 QUEBEC INC.	TRAVAUX RANG 10 (PELLE)	4 481,14 \$
201000392 (I)	2392		2010-07-05	850	LEMAY MARIE-JOSÉE	27 JUIN AU 3 JUILLET	204,00 \$
201000393 (I)	2393		2010-07-05	857	DESMARAIS LETENDRE LINE	DEP JAN À JUIN 2010	3,18 \$
201000394 (I)	2394		2010-07-05	858	LOCATION D'AUTO BEAUDOIN	RÉPARER PNEU TRACTEUR + ACHAT	283,26 \$
201000396 (I)	2396		2010-07-05	888	GESTION PRO-LIGNE	LIGNAGE DE RUE	3 417,14 \$
201000397 (I)	2397		2010-07-05	889	PLANTATION STEPHAN	50 CÈDRES NIGRA (STATION DE	671,60 \$
201000398 (I)	2398		2010-07-05	890	PEREIRA WILSON	FRAIS CELLULAIRE MAI ET JUIN 2010	20,00 \$

**Total des chèques émis avec le poste 54-112-00-000** **114 043,07 \$**

**Total des chèques** **114 043,07 \$**

#### Liste des chèques annulés pour la période demandée

N° chèque	Date	N° fourn.	Nom	S/Source I/Inverse	Montant chèque
201000395	2010-07-05	887	EXCAVATION MICHEL MARCOTTE	S	191,89 \$
201000399	2010-07-05	887	EXCAVATION MICHEL MARCOTTE	I	191,89 \$

Proposition adoptée

### 2010-07-109 8. NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

Attendu que le règlement de comité consultatif d'urbanisme prévoit que trois membres contribuables et deux membres conseillers doivent composer ce comité;

Attendu qu'il devient nécessaire de nommer un membre contribuable suite à l'élection de Monsieur Michel Maurice comme conseiller au siège numéro 5 qui était membre contribuable à ce comité;

Il est proposé par le conseiller S. Côté  
Appuyé par le conseiller Verly

De nommer Monsieur Cédric Poitras comme membre contribuable du comité consultatif d'urbanisme.

Proposition adoptée

## **2010-07-110 9. RÉOLUTION DOSSIER INTERNET HAUTE VITESSE**

**ATTENDU QUE** le dossier d'internet haute vitesse en milieu rural devient une nécessité pour offrir le service aux citoyens de la MRC qui ne sont pas encore desservis;

**ATTENDU QUE** la Société de Télécommunication du Val-Saint-François (STVSF) a été formée pour lancer l'appel d'offres et attribué le contrat au plus bas soumissionnaire conforme;

**ATTENDU QUE** STVSF a reçu 3 soumissions; Barrett Xplore Inc, Xittel Télécommunications et Bell Mobilité et que seule, la soumission de Xittel Télécommunications est conforme, au coût de 702 000 \$, taxes en sus;

**ATTENDU QU'** une présentation par le promoteur a été faite à l'intention de tous les maires concernés, conseillers et directeurs généraux, le 22 juin dernier;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Camiré  
appuyé par le conseiller Verly  
et résolu

**QUE** le conseil de la Municipalité de Val-Joli accepte que la Société de Télécommunication du Val-Saint-François accorde le contrat pour la desserte d'internet haute vitesse en milieu rural à Xittel Télécommunications, tel que soumissionné;

**QUE** le conseil de la municipalité de Val-Joli accepte de s'impliquer financièrement pour le solde à payer, (moins les subventions applicables), au pro-rata des portes non desservies, telles qu'identifiées au devis élaboré par STVSF.

Proposition adoptée.

## **10. AFFAIRES NON TERMINÉES**

### **2010-07-111 RÉOLUTION POUR LA CORRECTION DES LIMITES MUNICIPALES**

Attendu que la Municipalité de Val-Joli et la Ville de Windsor ont adressé en janvier 2009 une demande de redressement des limites municipales concernant certains lots situés dans le secteur des rues Saint-Antoine et Saint-Jean;

Attendu que cette demande adressée au Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire a été analysée et démontre qu'une correction des limites municipales s'impose afin de rectifier une erreur de description survenue lors de la création de la nouvelle Ville de Windsor en 1999;

Attendu que l'objectif de la présente proposition de redressement des limites territoriales consiste à confirmer que le territoire visé par ce redressement soit désormais inclus sous la juridiction de la Ville de Windsor;

Il est proposé par le conseiller Maurice  
Appuyé par le conseiller R. Côté

D'accepter la proposition de redressement et de validation d'actes telle que décrite à l'annexe A, annexée à la présente. De publier un avis contenant la proposition de redressement et de validation d'actes conformément à l'article 181 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale.

Proposition adoptée

## **11. VARIA**

### **2010-07-112 11.1 RÉOLUTION POUR LA SIGNATURE DES PERMISSIONS POUR LES POINTS D'EAU**

Attendu que le schéma de couverture de risques en sécurité incendie nous demande de prévoir des points d'eau qui serviront à l'alimentation en eau lors d'incendie;

Attendu que les demandes de permission pour les points d'eau ont été envoyées trois contribuables de Val-Joli et à un de Saint-Claude;

Attendu que nous devons nommer un signataire pour ces documents;

Il est proposé par le conseiller S. Côté  
Appuyé par le conseiller Maurice

De nommer la directrice générale comme signataire des demandes de permission pour les points d'eau.

Proposition adoptée

### **2010-07-113 11.2 MANDAT À NOS PROCUREURS DOSSIER DE COUR MUNICIPALE DU 21 SEPTEMBRE 2010**

Il est proposé par le conseiller Camiré  
Appuyé par le conseiller Verly

De mandater nos procureurs Martel, Brassard, Doyon pour nous représenter pour les deux dossiers de cour municipale qui seront présentés le 21 septembre prochain.

Proposition adoptée

**2010-07-114 11.3 MANDAT À NOS VÉRIFICATEURS RAYMOND, CHABOT, GRANT, THORNTON POUR LA REDDITION DE COMPTE TECQ 2005-2009**

Attendu que la municipalité a l'obligation de faire vérifier sa reddition de compte pour la TECQ 2005-2009 afin de recevoir la retenue de 15%

Il est proposé par le conseiller S. Côté  
Appuyé par le conseiller R. Côté

De mandater nos vérificateurs Raymond, Chabot, Grant, Thornton pour la reddition de compte TECQ 2005-2009.

Proposition adoptée

## **12. 2<sup>e</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS**

Gilles Perron pose des questions sur le dossier Internet Haute Vitesse, sur la nomination d'un membre du comité consultatif d'urbanisme, donne des commentaires sur le site internet de la municipalité et encourage les élus pour leur travail. Des discussions s'en suivent.

**2010-07-115 13. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Verly

De lever cette séance à 20h34. La prochaine séance ordinaire se tiendra le lundi 2 août 2010 à 20h00.

Proposition adoptée

Laurent Tremblay  
Maire

Lucie Camiré  
directrice générale et  
secrétaire-trésorière

### **RENONCIATION À LA SIGNATURE DE CHACUNE DES RÉSOLUTIONS**

Je, Laurent Tremblay, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Laurent Tremblay, maire